

AVIS OFFICIEL

Commune de Corcelles

ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales, la Municipalité de la commune de Corcellesprès-Payerne soumet à l'enquête publique **du 21 novembre au 22 décembre 2025** le projet suivant :

Constitution d'une servitude de passage public à pied et pour tous véhicules en faveur de la commune de Corcelles-près-Payerne, au lieu-dit « Rte de Bitternaz » :

Fonds servants: Parcelle RF n° 1508

Parcelle RF n° 1510

Le dossier est déposé au greffe municipal et peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être déposées sur la feuille d'enquête ou adressées <u>sous pli recommandé</u> à la Municipalité, Route de Bitternaz 13, 1562 Corcelles-près-Payerne durant le délai d'enquête.

La Municipalité